

## CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

2021-021 - Lot 2 600 029 - 1685, rue Des Tulipes  
2021-022 - Lot 6 348 473 – rue de l'Aigle

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, que les demandes de dérogations mineures suivantes seront prises en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 juillet 2021 à 20 h par visioconférence et webdiffusée sur la plateforme de la Ville de Carignan ([carignan.wdplus-neo.com](http://carignan.wdplus-neo.com));

**2021-021** : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la distance entre le garage attenant et la ligne de terrain latérale, c'est-à-dire 0,15 mètre au lieu de 2 mètres telle qu'exigée par le règlement de zonage en vigueur.

**2021-022** : Cette dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme l'implantation des conteneurs semi-enfouis en cour avant, alors que le règlement de zonage en vigueur permet l'implantation de conteneurs semi-enfouis en cour latérale et arrière seulement.

Considérant la situation actuelle de la pandémie Covid-19, toute personne intéressée par ces demandes pourra se faire entendre par le conseil municipal en soumettant ses commentaires à l'adresse courriel [info@villedecarignan.org](mailto:info@villedecarignan.org) dans les quinze (15) jours suivant le présent avis.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter la consultation écrite en annexe du présent avis public pour prendre connaissance des demandes de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 21 juin 2021.

Ève Poulin, avocate  
Greffière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 21 juin 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 21 juin 2021.

Donné à Carignan, ce 21 juin 2021.

Ève Poulin, avocate  
Greffière